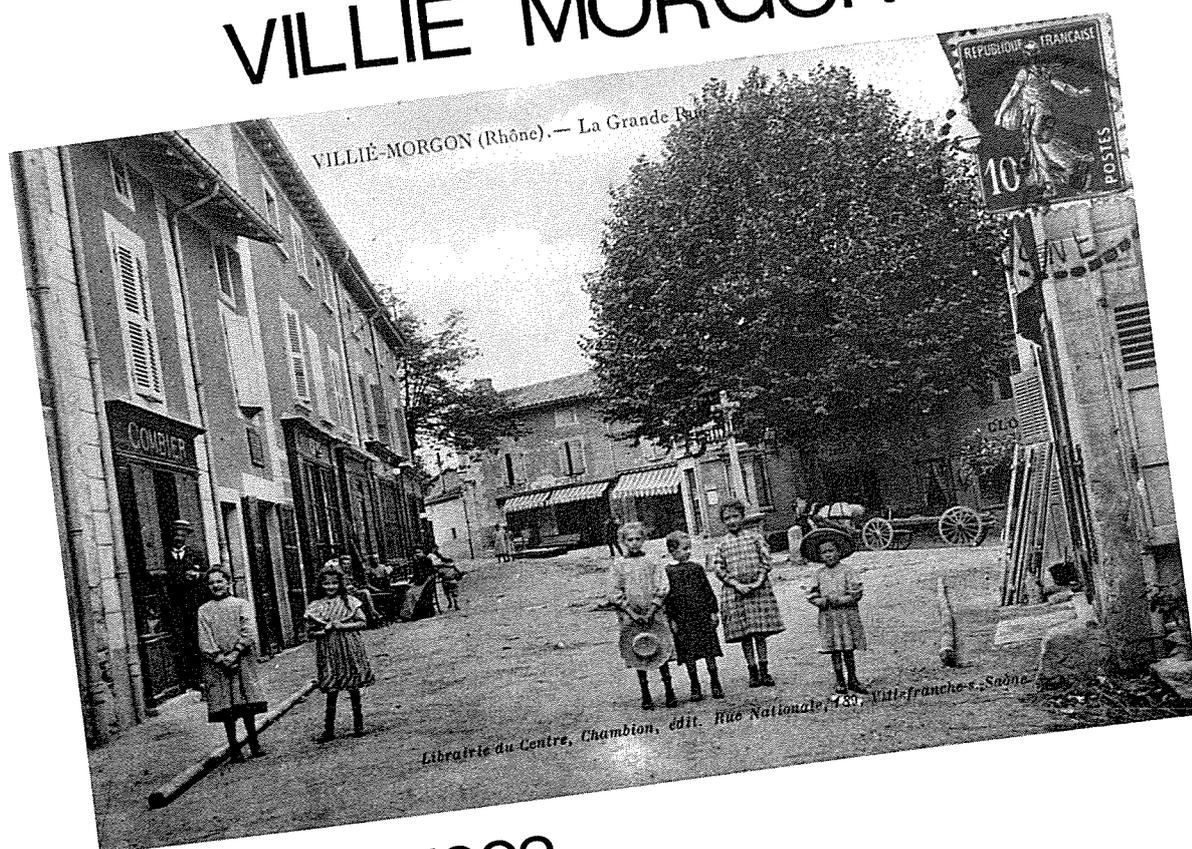
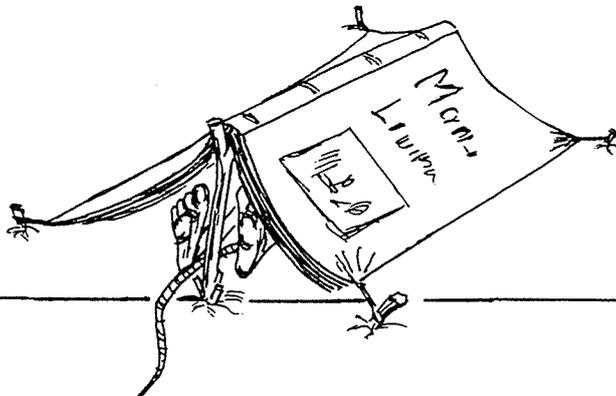
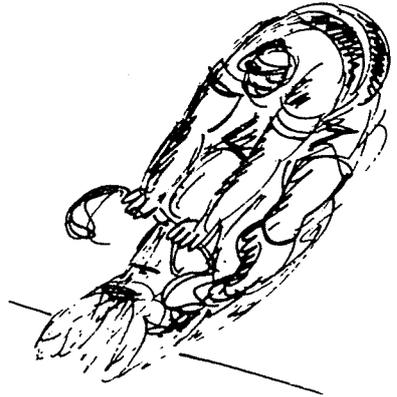


# VILLIE MORGON



JANVIER 1992



## ET SI L'ANNEE 92, COMME LE MORGON, FAISAIT BONNE FIN ?

Bien que cette année 1992 soit déjà commencée, il ne me semble pas trop tard pour vous adresser à toutes et à tous mes vœux les meilleurs :

- Vœux de santé d'abord et de bonheur,
- Vœux de paix pour les pays en guerre et de paix sociale pour notre pays,
- Vœux de prospérité pour toutes les entreprises artisanales, commerciales et viticoles.

Dans le contexte actuel, vœux pieux me direz-vous ? Nous n'y pouvons rien ! Pas sûr.

Un ami viticulteur me disait récemment que s'il était possible de trouver une solution pour arrêter l'érosion des prix de nos vins comme il est possible d'en trouver une contre l'érosion des sols, elle serait la bienvenue.

S'il y avait un remède miracle, cela se saurait. Mais je suis persuadé que ce mauvais passage peut être de courte durée si nous le voulons, tous ensemble.

"Aide toi et le ciel t'aidera". En ce qui concerne le millésime 91 le ciel a fait sa part en nous donnant la qualité. A nous maintenant de croire en notre capacité, individuelle et collective, à faire évoluer les choses et à faire preuve de volonté, de sagesse et d'initiative.

- **CROIRE** en la valeur marchande de nos vins, c'est primordial.
- **SAGESSE** de résister à l'envie de tout vendre, tout de suite, à tout prix, c'est à dire souvent à vil prix.
- **VOLONTE** de réapprendre non seulement à stocker nos vins, mais à les élever le mieux possible.
- **SAGESSE** de considérer, pour l'avenir, le rendement annuel comme un rendement maximum à ne pas dépasser et non comme un rendement minimum à atteindre.
- Et surtout **CROIRE** en **L'AVENIR** de notre métier de viticulteur, même s'il devient difficile.

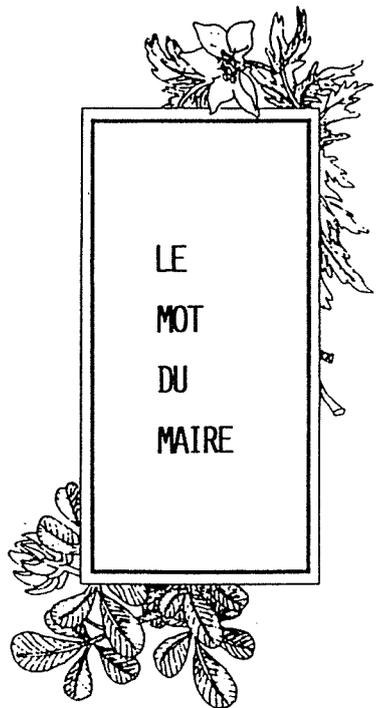
Il nous faut certes nous plier momentanément aux conditions du marché, mais sachons rester fermes et résolus pour dire non aux offres de prix trop bas et pour faire taire les annonceurs de catastrophes .

..Sachons aussi être **INNOVANT** dans l'accueil de notre clientèle et dans l'acte commercial qui nous lie à elle.

Sachons prendre des **INITIATIVES**, prudentes mais volontaristes dans la recherche de nouveaux débouchés.

Sachons surtout rester **SOLIDAIRES** et raisonnablement **OPTIMISTES**.

Nous nous apercevrons alors que cette année 92 finira mieux qu'elle a débutée.



# VIE MUNICIPALE

## BUDGET

Voici le budget de l'année 1990 établi d'après le compte administratif 1990, adopté par le conseil municipal dans sa séance du 26 mars 1991. Il s'agit de ce qui a été réellement dépensé et perçu par la commune au cours de cette année civile.

La présentation des chapitres reste la même que pour les années précédentes.

### I) EN SECTION DE FONCTIONNEMENT

#### DEPENSES

Compte 60 : Denrées et fournitures	249 953,98 F
61 : Frais de personnel	1 399 611,29 F
62 : Impôts et taxes	33 711,20 F
63 : Travaux et services extérieurs	511 307,59 F
64 : Participations et contingents	1 095 267,51 F
65 : Allocations-Subventions	139 208,40 F
66 : Frais de gestion générale	202 473,10 F
67 : Frais financiers	779 514,54 F
83 : Prélèvement pour dépenses d'investissement	<u>1 365 019,38 F</u>
	5 776 066,99 F

#### RECETTES

Compte 70 : Produits de l'exploitation	428 802,96 F
71 : Produits domaniaux	215 799,07 F
72 : Produits financiers	3 202,46 F
73 : Recouvrements - Subventions	192 115,25 F
74 : Dotation globale de fonctionnement	1 408 467,29 F
75 : Impôts indirects	106 215,64 F
77 : Contributions directes	3 044 066,00 F
82 : Produits antérieurs (excédent de la clôture 1989)	<u>377 398,32 F</u>
	5 776 066,99 F

## II) EN SECTION D'INVESTISSEMENT

### DEPENSES

Compte 16 : Remboursements d'emprunts (part de capital)	777 132,10 F
21 : Acquisition de biens meubles et immeubles	983 938,92 F
232	
et 235 : Travaux de bâtiments et divers	1 551 226,46 F
233 : Travaux de voirie et divers	1 019 249,33 F
26 : Acquisition de titres et valeurs	<u>45 575,37 F</u>
	4 377 122,18 F

### RECETTES

Compte 10 : Subventions d'équipements, dons et legs	1 095 481,03 F
11 : Prélèvement sur recettes de fonctionnement	1 365 019,38 F
14 : Participations à des travaux d'équipements(remboursement de la T.V.A par l'Etat)	496 290,00 F
16 : Produits des emprunts	1 000 000,00 F
21 : Aliénation des biens meubles et immeubles	<u>463 450,00 F</u>
	4 420 240,41 F

La section de fonctionnement étant présentée en équilibre, on constate qu'en investissement le total des recettes est supérieur à celui des dépenses, d'où un excédent de clôture pour 1990 de :

4 420 240,41 F  
- 4 337 122,18 F  
43 118,23 F

Cette somme sera reportée sur le budget 1991.

### INFORMATIONS POUR 1991

Le budget primitif 1991 a été voté par le conseil municipal dans sa séance du 26 mars 1991. Voici les informations concernant les impôts locaux.

Les taux d'impositions étant inchangés, le produit des contributions directes a été fixé à 3 064 084F, en augmentation de 5,59% par rapport à 1990.

Cette somme provient des 4 taxes suivantes :

La taxe d'habitation	: 762 374 F (24,88%)	Pourcentages du produit total des 4 taxes.
La taxe sur le foncier bâti	: 637 179 F (20,79%)	
La taxe sur le foncier non-bâti	: 1 094 630 F (35,72%)	
La taxe professionnelle	: 569 901 F (18,60%)	

AUTRE PRESENTATION DU BUDGET

Classement des diverses rubriques en 10 grands chapitres

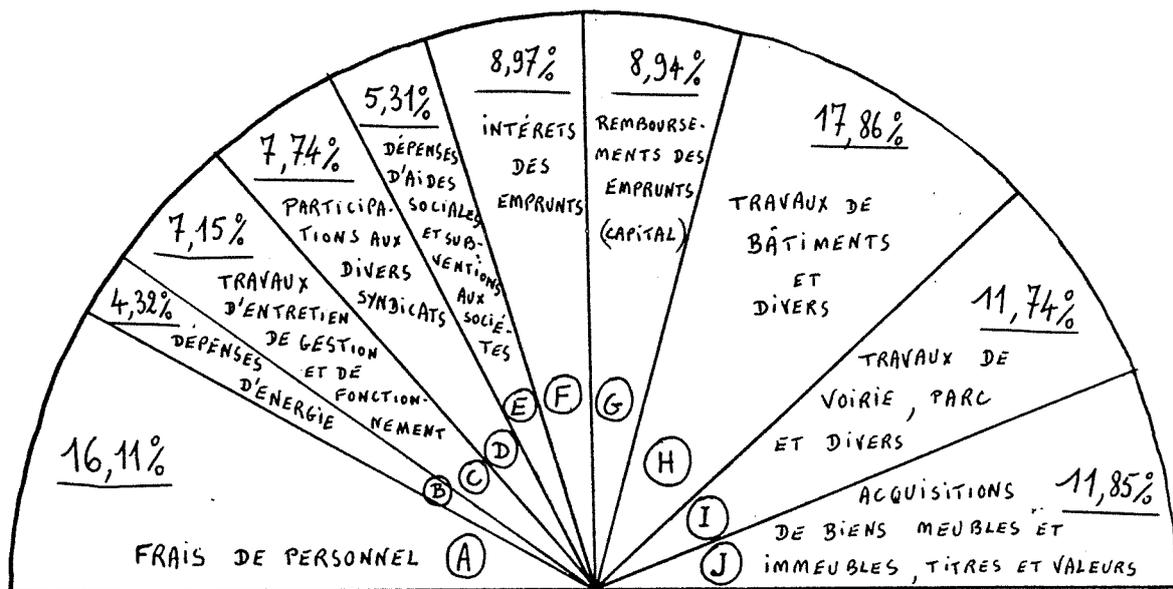
Les sommes ne correspondant pas à des dépenses ou des recettes réelles et effectives ont été enlevées.

Cela nous donne le tableau ci-dessous et les graphiques de la page d'à côté. Vous trouverez, dans ces 2 pages, les mêmes chapitres classés de A à J pour les dépenses et de 1 à 10 pour les recettes.

DEPENSES			RECETTES	
A: Frais de personnel	1 399 611,29	FONCTIONNEMENT	1: Impôts locaux	2 901 842,00
B: Dépenses d'énergie (fuel, eau, gaz, électricité)	376 202,57		Divers	142 224,00
C: Travaux d'entretien de gestion et de fonctionnement	621 243,30		2: Dotations versées par l'Etat	1 408 467,29
D: Participation au S.I.V.O.M, au S.I.V.O.S (collège) et aux différents syndicats (eaux, pays, ordures ménagères...)	673 063,06		3: Produits de l'ex- ploitation	329 132,51
E: Dépenses d'aides so- ciales et subventions sociétés	461 742,40		4: Recouvrements et participations	192 115,25
F: Intérêts des emprunts	779 514,54		5: Produits domaniaux et impôts indirects	325 217,17
G: Remboursement des em- prunts (capital)	777 132,10	INVESTISSEMENT	6: Produits antérieurs (excédent de clôture du budget 1989)	377 398,32
H: Travaux de bâtiment	1 551 226,46		7: Produits des em- prunts	1 000 000,00
I: Travaux de voirie parc et divers (Dégâts d'orage...)	1 019 249,33		8: Remboursement de la T.V.A par l'Etat	496 290,00
J: Divers dont acquisi- tions de biens meu- bles et immeubles	1 029 514,29		9: Subventions diverses (Etat, département)	1 095 481,03
			10: Aliénation de biens meubles et immeubles	463 450,00
TOTAL	8 688 499,34		TOTAL	8 731 617,57

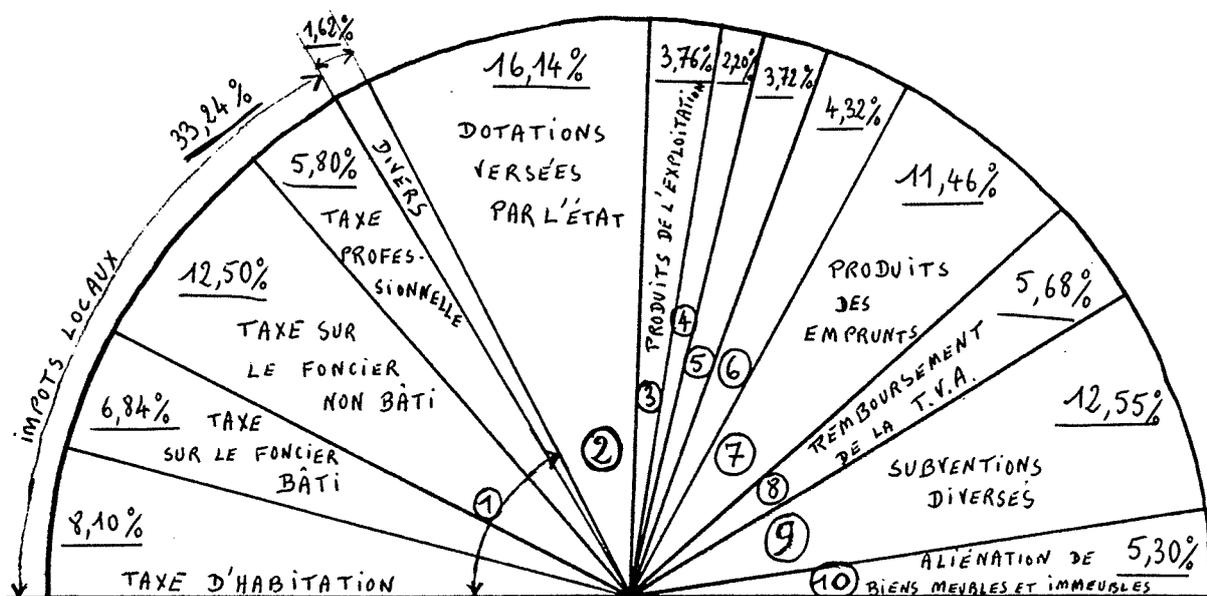
On retrouve l'excédent de clôture de  $8\,731\,617,57 - 8\,688\,499,34 = 43\,118,23$

# DÉPENSES

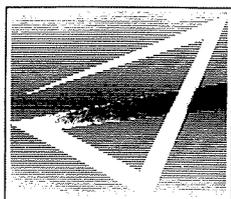


- ④ RECOUVREMENTS ET PARTICIPATIONS (2,20%)
- ⑤ PRODUITS DOMANIAUX ET IMPÔTS INDIRECTS (3,72%)
- ⑥ PRODUITS ANTÉRIEURS (EXCÉDENT DE CLOTURE DU BUDGET 1989) (4,32%)

# RECETTES



## LE BEAUJOLAIS EST-IL UN DESERT CULTUREL ?



CENTRE  
CULTUREL  
ASSOCIATIF  
BEAUJOLAIS

C'est sûrement ce que doivent penser les gens qui ne font pas l'effort de sortir, qui restent devant leur télévision et qui n'assistent pas à tout ce qui leur est proposé par les sociétés locales, le CCAB et la municipalité.

Il y a dans ce bulletin un article consacré au CCAB et vous verrez que ce qu'il nous apporte est très important.

Mais d'autres manifestations n'ont pas toujours eu le succès qu'elles auraient mérité.

Il y a eu dernièrement un concert de musique classique, à l'église, le 31 octobre 1991. Il était organisé à la fois par le conseil général et la commune et ces deux collectivités locales ont fait un effort financier important pour présenter l'Orchestre de chambre lyonnais dirigé par Monsieur Philippe Fournier, et ceci au prix dérisoire de 40F par adulte et gratuit pour les moins de 18 ans. Il devait bien y avoir 20 à 25 villiatons pour 60 à 70 spectateurs en tout. Les absents ont eu tort. Le concert était remarquable, de très grande qualité et à la portée de tous .

Il y a eu pendant les mois d'octobre et novembre dans 14 communes du Beaujolais (dont Chiroubles, Corcelles, Beaujeu) une exposition consacrée au vin et aux vendanges. Les artistes modernes s'exprimaient par la peinture, la sculpture, l'architecture, la photographie, la vidéo, etc... . On peut aimer plus ou moins, en totalité ou en partie, mais encore faut-il se déplacer et regarder.

Une autre exposition de peinture est organisée chaque année au mois de mai par la galerie Amalvy, au caveau. Les oeuvres présentées sont plus classiques et les artistes souvent régionaux. Il faut aller voir cette exposition où sont présentées aussi des tapisseries et des sculptures.

La lecture est aussi privilégiée grâce à la bibliothèque de Villié-Morgon. Elle est bien située dans le château, et ses animatrices souhaitent davantage encore de lecteurs. Il y a des livres pour tous les goûts, grands et petits et même des livres-cassettes et aussi pour les mélomanes des cassettes et compacts-disques (variétés, jazz, classique, etc...). Là encore des expositions ont été organisées (salut conscrit, bicentenaire de la révolution, Van Gogh, De Gaulle, Carnaval, 1949, 1950, 1951) et malgré leur succès, elles auraient pu accueillir plus de monde.

Que ce soit en musique, littérature, peinture, sculpture ou d'autres expressions artistiques, le Beaujolais n'est pas un désert culturel , il ne manque qu'une chose :

### UN PUBLIC PLUS FAVORABLE

Il faut abandonner l'idée que la culture est quelque chose de rasoir, de barbant, ou plus grave encore que c'est pour les autres et pas pour soi.

Il y a au moins deux bonnes raisons pour cela :

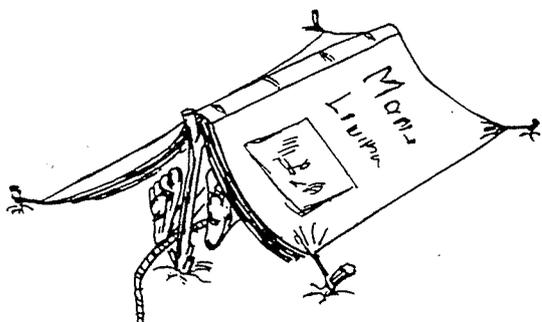
- On n'est pas obligé de tout aimer, de tout encenser, de tout apprécier, on a le droit de trouver un tableau beau ou laid, d'être enthousiaste ou indifférent, mais pour cela il faut d'abord se déplacer pour le voir afin d'exercer son sens critique.

- La culture est très variée : cela va de la chanson populaire à la musique classique, du dessin de bande dessinée aux tableaux des cubistes, du roman policier à l'ouvrage philosophique, du théâtre de boulevard aux pièces d'avant garde. Il faut également inclure le sport dans la culture car "une passe décisive au millimètre" de Michel Platini, "un essai cavalcade" de Serge Blanco, "un panier smashé" de Magic Johnson, "un carreau" de Bernard Cheviet ou "un ace" de Guy Forget, c'est aussi de l'ART.

Toutes les pages de ce bulletin sont largement ouvertes aux sociétés et il faut qu'elles en profitent pour promouvoir leurs manifestations et mettre en valeur leurs activités qui font la richesse de notre commune, sur le plan culturel et associatif.

## BIBLIOTHEQUE

### AUX FILLES ET AUX GARCONS DE TOUS AGES



SI TU ES VRAIMENT **TOUT PETIT**, demande à papa ou à maman de te conduire à la bibliothèque tu fouilleras dans des bacs pleins de livres, tourneras toi-même les pages des petits albums qui t'attendent, gratuitement : mais tu pourras avoir ta première carte de lecteur si tes parents inscrivent ta famille.

SI TU ES UN **MOYEN** OU UN **GRAND** de maternelle ou si tu vas à la halte-garderie, tu es, sans doute, déjà venu nous voir. Si non, tu auras bientôt le plaisir de t'asseoir à une petite table, de toucher, de feuilleter des livres de toutes formes, toutes tailles, toutes matières, qui te raconteront des histoires extraordinaires que tu comprendras tout seul ou que l'on te lira - gratuitement .

Car ta maîtresse, les responsables de la halte-garderie et de la bibliothèque savent qu'il est important de "faire parler" les livres aux yeux, aux oreilles, aux doigts des enfants, dès leur plus jeune âge ; tes parents, également, s'ils acceptent de t'inscrire avec ta famille, te permettront d'emporter à la maison, un de ces beaux albums à lire avant de s'endormir !

SI TU SAIS **LIRE** (bien... ou passablement), si tu commences à réfléchir, à te poser des questions, si tu es donc dans une des écoles primaires de Villié-Morgon, pas de doute, tu viens déjà gratuitement avec ton maître ou ta maîtresse. Tu furetes dans les rayons : choisiras-tu un livre sur les animaux, le foot ou le tennis, les trains, les hommes préhistoriques, un métier, la météo ou bien une B.D, un conte, une histoire d'enfant de ton âge, d'ici ou d'ailleurs, vivant actuellement ou il y a déjà plusieurs siècles ?

SI TU ES AU **CM2**, alors en plus tu travailles régulièrement à la bibliothèque, avec tes copains, sur un sujet choisi par ton maître, avec des dossiers et documents préparés par les animatrices.

suite au dos....

Par l'intermédiaire de ton instituteur ou institutrice, tu profiteras, et par là toute ta classe (toujours gratuitement) des cassettes que nous possédons. Mais tu peux également doubler le plaisir de la lecture et de l'écoute, en dehors de l'école, en profitant de l'inscription familiale.

SI TU ES UN ADO , tu es collégien, lycéen ou étudiant. Élève de 6ème ou de 5ème, tu "souffres" déjà à la bibliothèque tous les 15 jours, sur un thème proposé par un de tes professeurs. Plus "âgé", tu as peut-être des recherches à effectuer, un exposé à préparer, tu ne disposes pas suffisamment de documents personnels. Alors viens te renseigner à la bibliothèque. Tu auras alors la chance inouïe de manipuler, consulter des ouvrages bien écrits (romans), bien illustrés (B.D, livres traitant d'histoire, géographie, sports, techniques, nature, drogue, sida, pollution ou autres problèmes actuels qui passionnent ou inquiètent les jeunes). Tu pourras aussi à loisir, parcourir les encyclopédies et dictionnaires divers, le Quid, le Livre des Inventions ou le Guinness des Records, des revues variées gratuitement au chaud en hiver, au frais en été dans les deux salles de la bibliothèque, et spécialement pour toi et ceux de ton âge dans le rayon "adolescents" mis récemment en place.

Par contre, si tu as besoin d'un temps plus long pour achever ton travail à la maison, pour lire un roman, une B.D, un policier, un ouvrage sur le basket ou les J.O 92, la mode, le cinéma ou tout autre sujet ou écouter une cassette de jazz, une chanson de ton idole francophone ou étrangère, en résumé, si tu as envie d'ouvrir ton regard et ton esprit à l'Europe de 92 et par là au monde futur, alors les responsables de la bibliothèque municipale se feront un plaisir de t'inscrire, ainsi que toute ta famille, pour le même prix.

**HORAIRES ET JOURS D'OUVERTURE :**

MARDI	: 16H - 18H
MERCREDI	: 16H - 18H30
JEUDI	: 9H30- 12H30

**INSCRIPTION** : 50F PAR AN ET PAR FAMILLE.

**TELEPHONE** : 74-69-12-41

**UN NOUVEL EQUIPEMENT SPORTIF EST NE....**

Un mini terrain de football est à la disposition du club et de ses jeunes joueurs, ainsi que des scolaires, depuis le mois de novembre dernier.

Il se trouve à proximité de la salle des sports de l'autre côté de la route. Son éclairage permet des entraînements en nocturne.

Avec cette amorce de réalisation, l'équipement sportif de notre commune, se complète encore un peu plus.

FOOTBALL



## LE CCAB QU'Y A-T-IL DERRIERE CE SIGLE



Il faut savoir que le Centre Culturel Associatif du Beaujolais est tout d'abord un groupement de 16 communes (hors Villefranche) dont fait partie activement Villié-Morgon.

Le CCAB tire ses ressources en partie des recettes apportées par les spectateurs, mais aussi du sponsoring et surtout des subventions données par l'Etat, les collectivités locales (région, département) et aussi bien sûr par les cotisations payées par les 16 communes associées, en fonction de leur importance (72% des recettes de 1990 proviennent des diverses subventions et cotisations).

Le CCAB est donc bien NOTRE CENTRE CULTUREL et nous devons tous faire en sorte qu'il vive et se développe, en participant à toutes ses activités.

### QUE NOUS APPORTE-IL ?

Nos écoles en sont les premières bénéficiaires. En effet le CCAB c'est à la fois :

- Des **animations** et des **initiations** : ateliers écriture, vidéo, jeux dramatiques.
- Des **expositions** et des **visites** : qu'est-ce qu'un musée ? avec visites de trois musées à Beaujeu, ST Julien et Lyon.
- Des **contes** et des **lectures** : Mamadou Diallo, l'écriture Française avec Jean Tardieu spectacle "contes" du collège et l'école primaire ; participation de professionnels du théâtre pour écrire les textes et monter le spectacle avec les élèves.
- Des **spectacles** : Tourneboule, Le mime Zérari, Grains de sagesse (contes et musiques d'orient), Le trio Atlantique (musiques américaines).

Ceci pendant les deux années scolaires 90-91 et 91-92.

Mais le CCAB ce sont aussi les spectacles tout public avec en hiver des troupes locales ou régionales. Ils mettent parfois en valeur le patrimoine local "Claudine, Toine et les autres", ou bien ce sont des créations comme "la ballade de Jehan de l'ours" et "sans famille" d'Hector Malot.

suite au dos...

Le CCAB a aussi une dimension internationale avec **Euroscènes** (les Pays Bas en 90 et 91) et surtout le Festival en Beaujolais qui nous donne le privilège exceptionnel d'assister, chez nous, dans nos églises, dans nos cours de châteaux, ou dans nos salles polyvalentes à des spectacles d'une qualité rare. On peut rappeler la venue d'artistes de renommée internationale comme :

- en variétés, en jazz : Michel Legrand,  
Claude Bolling,  
Le Golden Gate Quartet,  
Le Mystère des Voix bulgares.
- en musique classique : Jean-Philippe Collard,  
Augustin Dumay,  
Frédéric Lodéon,  
Alexandre Lagoya,  
L'Orchestre des solistes de Vienne,  
Le trio : Chambard, Brunier, Billaut,  
jeunes musiciens caladois : premiers  
prix du conservatoire de Paris.
- en théâtre : des oeuvres de Diderot,  
A. Camus, interprété par  
F. Chaumette.

Sans oublier les ballets et musiques de tous les pays (Mexique, Egypte, Brésil, Thaïlande, Dogon du Mali, Sri Lanka, Caraïbes, etc) puisque nous rappelons que l'identité du Festival c'est "**Continents et Cultures**".

Tout cela chez nous, souvent en exclusivité régionale, et à des prix nettement inférieurs (90 à 95F au lieu de 140 à 160F) à ceux pratiqués pour les spectacles équivalents à Paris ou dans d'autres très grandes villes.

Il faut aussi ajouter tout le bénéfice que tire notre région d'un Festival en Beaujolais aussi réussi puisqu'il est maintenant inscrit dans le programme national des festivals de France, et qu'il est associé au niveau de la région et "d'Atout Rhône" à des festivals aussi prestigieux que ceux d'Ambronnay pour la musique classique et de Vienne pour le jazz.

En conclusion, n'oublions pas que c'est notre commune et nous-mêmes, par conséquent, qui sommes concernés par la réussite de notre CCAB. Nous sommes engagés avec lui dans ce grand projet du développement de la culture dans notre village et notre Beaujolais.

**ASSOCIATION "RELAIS"**  
**ASSOCIATION DES PARALYSES DE FRANCE**  
**RECUPERATION DES PAPIERS ET TISSUS**

Les collectes sont organisées au profit de l'Association "Relais", tous les 3 mois (prochain ramassage le 31-01-92) et à celui de l'Association des Paralysés de France, une fois par an, en novembre.

Ces collectes ont lieu dans les locaux municipaux.

# FLEURISSEMENT

Voici le palmarès de ce concours tel que la commission communale a pu l'établir. Merci à tous les participants et à toutes les personnes qui concourent au fleurissement de notre commune pour le plaisir des yeux.

1er	prix	: Mr, Mme GOY Clément - St Joseph -
2ème	"	: Mr, Mme LABRUYERE Daniel - Le Bourg -
3ème	"	: Mme DESVIGNES Léontine - St Joseph -
4ème	"	: Mr, Mme PETIT Henri - La Briratte -
5ème	"	: Mr, Mme BULLIAT Noël - Le Colombier -
6ème	"	: Mr, Mme COLLIER Alphonse - Le Bourg -
7ème	"	: Mme BULLIAT Clémence - Vermont -
8ème	"	: Mr, Mme GONNARD Jean - Le Bourg -
9ème	"	: Mr, Mme GRAVALLON Fernand - Le Truges -
10ème	"	: Mr, Mme GONIN Philippe - St Joseph -
11ème	"	: Mr, Mme PASSOT Georges - Le Bourg -
12ème	"	: Mr, Mme RUET Maurice - La Briratte -
13ème	"	: Mme CHAVY Yvonne - Les Chênes -
14ème	"	: Mr, BOCABARTEILLE Robert - Les Mulins -
15ème	"	: Mr, Mme LACOUTURE Roland - Le Bourg -
16ème	"	: Mr, Mme BOULAND Maurice - Le Bourg -
17ème	"	: Mme PETIT Paulette - Le Bourg -
18ème	"	: Mr, Mme GAUTHIER Georges - Le Bourg -
18ème	"	: Mr, Mme TETARD Robert - Résidence La Treille -
20ème	"	: Mme GAUTHIER Marinette - Morgon -
21ème	"	: Mr, Mme DALLA LANA Géo - Morgon -
22ème	"	: Mr, Mme SAVOYE Pierre - La Briratte -
23ème	"	: Mr, Mme PASSOT Maurice - St Joseph -
24ème	"	: Mr, Mme SANGOUARD Antoine - La Roche Pilée -
25ème	"	: Mr, Mme DUFOUR Serge - Roche Noire -
26ème	"	: Mr, Mme CHAVY André - Les Pillets -
27ème	"	: Mr, Mme LAMURE Thierry - Fond Long -
28ème	"	: Mr, Mme ROUX Gilbert - Morgon -
29ème	"	: Mr, PITAUD Gérard - La Briratte -
30ème	"	: Mr, Mme GRANGER Henri - Le Py -
31ème	"	: Mr, Mme JONCHET Jean - Le Py -
32ème	"	: Mr, Mme SAUVAGE Christian - Les Presles -
33ème	"	: Mr, Mme SORNAY Maurice - Fond Long -
34ème	"	: Mme CHAVY Germaine - Le Bourg -
35ème	"	: Mr, Mme COLLONGE Paul - Les Pillets -

## CENTRE VILLAGE

1er	prix	: BOULANGERIE
2ème	"	: RESIDENCE SORNAY
3ème	"	: PHARMACIE
4ème	"	: EXPRESS
5ème	"	: HOTEL "LE VILLON"
6ème	"	: HOTEL DU PARC



partie sombre : projet du futur lotissement  
parcelle 54 : partie déjà construite.

## LE LOTISSEMENT DU PRE JOURDAN, SIGNE DE LA VITALITE DE NOTRE VILLAGE

Le lotissement de Pré Jourdan est destiné à agrandir le Bourg de façon harmonieuse et à offrir des terrains à construire qui font défaut en raison de la vitalité du vignoble.

Cela devrait permettre aux Villiatons d'origine, jeunes ou moins jeunes ménages, de construire sans quitter le village. Cela devrait permettre également d'accueillir de nouvelles familles.

La première tranche réalisée en 1991, a été une réussite puisque les 6 lots ont été vendus rapidement permettant notamment l'arrivée de 4 nouvelles familles, à qui nous souhaitons la bienvenue.

1992, sera l'année de la préparation des tranches suivantes: projet technique, contacts avec les propriétaires pour acquisition ou échange de terrains, ce qui devrait se concrétiser l'année suivante, en respectant un plan d'ensemble et à terme, atteindre la route de Fleurie. Le lotissement sera un des signes de la vitalité de notre village.

## EROSION DES TERRES

### PROTECTION DU PATRIMOINE FONCIER

#### PROJET DE LUTTE CONTRE L'EROSION DE LA COLLINE DU PY

Depuis plus de deux ans, un projet de lutte contre les dégâts, de plus en plus importants, dûs à l'érosion, est en cours d'élaboration sur ce secteur. Cette démarche s'inscrit dans le cadre du programme départemental de lutte contre l'érosion et dans celui de la charte de qualité du Beaujolais.

Le secteur du Py avait été retenu à la suite de la demande collective des habitants de la partie nord-est du hameau de Morgon, cette demande avait été exprimée après les orages de 1988. Le projet, au niveau technique, est d'un principe assez simple, des dessableurs arrêtent la terre, des fossés ou canalisations aux dimensions adaptées guident les eaux, des bassins de rétention, vides en temps normal, ralentissent leur écoulement de façon à limiter les dégâts en aval et à protéger les habitations.

De nombreuses réunions de concertation avec les propriétaires ont permis et permettront de préciser le projet qui reste encore adaptable sur certains points. Au niveau financier deux types de remarques ont été formulées, certains pensent que s'agissant de travaux collectifs s'arrêtant en limite de parcelles le projet devrait être entièrement financé par les impôts (ce qui d'ailleurs en entraînerait la hausse). D'autres pensent que s'agissant de l'aménagement de terres agricoles rentables les aménagements devraient être pris en charge uniquement par les propriétaires.

suite au dos...

La solution proposée se situe entre ces opinions extrêmes: le département apporte 50% de subventions, le SIVOM (groupant l'ensemble des communes du canton dont Villié-Morgon) 20%, la commune de Villié-Morgon apporte directement 10% plus le coût des acquisitions foncières pour les bassins de rétention. Il restera donc 20% à la charge des propriétaires, cette répartition correspond au principe de solidarité entre les habitants du département, du canton, de la commune et les propriétaires directement concernés.

Cette participation de 20% sera calculée en fonction de la surface de chaque propriété, le secteur couvrant au total 174 hectares, elle peut être payée soit individuellement par chaque propriétaire soit, en cas de création d'une association de propriétaires (A.S.A), par cette dernière. L'entretien courant (vidage des dessableurs) incombe aux propriétaires ou à l'A.S.A. La création de l'A.S.A correspond au souci de la municipalité de se concerter avec les propriétaires et de leur laisser un pouvoir de décision et d'expression plutôt que d'imposer des mesures comme le code rural le permettrait. Cette démarche d'ensemble vise à responsabiliser les exploitants pour qu'ils réalisent un bon aménagement de leurs parcelles (enherbement des talus et des chemins, non concentration de l'eau, élimination des javelles, rangs de courte longueur et coupés par des buttes de terre, etc...), son but est la conservation du terroir Beaujolais, source de la qualité de nos vins.

Le coût du projet reste modique, compte tenu des subventions actuellement disponibles et parce qu'il sera étalé sur plusieurs années du fait de la réalisation du projet par tranches successives et de la souscription d'emprunts au fur et à mesure de ces tranches. De plus, la participation des propriétaires à l'investissement sera plafonnée de façon à ce qu'ils n'aient pas de surprise à la fin des tranches de travaux, nous soulignons que la valeur globale de cette participation ne représentera que 2% de la valeur vénale des vignes.

La création de l'A.S.A fera l'objet d'un vote des propriétaires et le projet d'aménagement fera l'objet d'une enquête officielle. Dans l'hypothèse d'une non constitution de l'A.S.A (ce qui dénoterait un refus d'une majorité des propriétaires) le conseil municipal aura à se prononcer sur un éventuel abandon du projet qui ne pourra plus être considéré comme prioritaire, sur une poursuite partielle de celui-ci, ou sur le report des crédits obtenus sur d'autres secteurs de la commune.

Il semble que ce type de projet constitue une opportunité à saisir pour préserver un patrimoine situé au coeur de notre cru avant que la situation ne s'aggrave et que l'octroi des aides financières ne devienne plus problématique.

Les plans et le dossier sont disponibles en Mairie.

## AIDE FINANCIERE A L'AMENAGEMENT DE LOGEMENTS D'HABITATION

### HABITAT O.P.A.H.

L'opération d'aide financière à l'aménagement de logements pour l'habitation principale ou la location va commencer en 1992, les personnes intéressées peuvent se renseigner en Mairie.

# CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 1992

DATE	NATURE	ORGANISATEURS	LIEU
<u>JANVIER</u>			
SAM 4	GALETTE DES ROIS	C.A.T.M.	SALLE DES FETES
DIM 5			
SAM 11	PASSAGE DU FLAMBEAU	CLASSES EN "1" et "2"	SALLE DES FETES
	CONCOURS DE LA ST VINCENT	CAVEAU	
DIM 12	LOTO	SOU DES ECOLES	SALLE DES FETES
SAM 18	ST VINCENT	SYNDICAT VITICOLE	CAVEAU
	CONCOURS DE TAROT	FOOT-BALL CLUB	SALLE DES FETES
DIM 19			
VEN 24	SPECTACLE ENFANTS	SOCIETE PARTENCES	SALLE DES FETES
SAM 25	SOIREE	CLASSES EN "2"	CAVEAU
DIM 26	LOTO	FANFARE	SALLE DES FETES
<u>FEVRIER</u>			
SAM 1			
DIM 2	BAL COSTUME	SOU DES ECOLES	SALLE DES FETES
SAM 8			
DIM 9	CONCOURS DE TAROT ET DE BELOTE	COMITE CYCLISTE	SALLE DES FETES
SAM 15			
DIM 16	LOTO	COMITE D'ENTRAIDE	SALLE DES FETES
SAM 22			
DIM 23			
SAM 29	RETRAITE FLAMBEAUX	CLASSES EN "2"	
<u>MARS</u>			
DIM 1	FETE DES CLASSES	CLASSES EN "2"	
SAM 7			
DIM 8	CONCOURS DE BOULES REGIONAL M. LARGE	SOCIETE DE BOULES	BOULODROME
	MARCHE	COMMISSION DES SENTIERS PEDESTRES	
SAM 14	SAINTE BARBE	SAPEURS POMPIERS	SALLE DES FETES
DIM 15	TIR A L'ARC	ARCHERS GRAPPE VILL.	SALLE DES FETES
MAR 17	SPECTACLE	C.C.A.B.	SALLE DES FETES
SAM 21			
DIM 22			
SAM 28	SOIREE	COMITE DE JUMELAGE	SALLE DES FETES
DIM 29	ELIMIN. COUPE BEAUJ.	SOCIETE DE BASKET	SALLLE DES SPORTS
<u>AVRIL</u>			
SAM 4			
DIM 5			
SAM 11	CONCERT	FANFARE	SALLE DES FETES
DIM 12	CONCOURS DE BOULES	SOCIETE DE BOULES	BOULODROME
	CHALLENGE A. LARGE		
SAM 18			
DIM 19			
VEN 24	CONGRES	U.N.R.P.A.	SALLE DES FETES
SAM 25	REPAS DANSANT	C.A.T.M.	SALLE DES FETES
DIM 26	TOURNOI BASKET	SOCIETE DE BASKET	SALLE DES SPORTS
<u>MAI</u>			
VEN 1	TOURNOI BASKET	SOCIETE DE BASKET	SALLE DES SPORTS
SAM 2	SEMI-MARATHON	U.C.O.L.	SALLE DES FETES
	RENCONTRE BOULES	SOCIETE DE BOULES	A CHIROUBLES
	VILLIE-CHIROUBLES		
DIM 3	FETE DE LA TERRE	PARTI COMMUNISTE	SALLE DES FETES
VEN 8	CEREMONIE 8 MAI	MUNICIPALITE	
SAM 9	VOGUE DE MORGON	MORGONNIERS	MORGON
DIM 10	VOGUE DE MORGON	MORGONNIERS	MORGON
SAM 16	CONCOURS DE PETANQUE	CONSEIL DE PARENTS	BOULODROME
		D'ELEVES	

:	:	:	:	:
:	MAI (SUITE)	:	:	:
:	DIM 17	:	:	:
:	SAM 23	: CONCOURS DE BOULES	: SOCIETE DE BOULES	: BOULODROME
:	:	: BUT D'HONNEUR	:	:
:	DIM 24	:	:	:
:	SAM 30	: 25 <sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE	: COMITE DE JUMELAGE	: A VILLIE-MORGON
:	:	: DU JUMELAGE	:	:
:	DIM 31	: 25 <sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE	: COMITE DE JUMELAGE	: A VILLIE-MORGON
:	:	: DU JUMELAGE	:	:
:	JUIN	.....	.....	.....
:	SAM 6	:	:	:
:	DIM 7	:	:	:
:	SAM 13	: CHALLENGE BOULES	: SOCIETE DE BOULES	: BOULODROME
:	:	: TETE A TETE	:	:
:	:	: TOURNOI DE FOOT	: FOOT-BALL CLUB	: STADE DE CORCELLES
:	:	: FETE CANTONALE	: U.C.O.L.	: SALLE DES SPORTS
:	DIM 14	: FETE CANTONALE	: U.C.O.L.	: SALLE DES SPORTS
:	SAM 20	: CONCERT	: CHORALE	: EGLISE
:	DIM 21	:	:	:
:	SAM 27	: CONCOURS DE BOULES	: SOCIETE DE BOULES	: BOULODROME
:	:	: TROPHEE P.JOMAIN	:	:
:	DIM 28	: FETE SCOLAIRE	: SOU DES ECOLES	: SALLE DES FETES
:	JUILLET	.....	.....	.....
:	SAM 4	: CONCOURS TIR A L'ARC	: ARCHERS GRAPPE VILL.	: PARC M.DE ZELICOURT
:	DIM 5	: BANQUET DES ANCIENS	: COMITE D'ENTRAIDE	: SALLE DES FETES
:	SAM 11	: 25 <sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE	: COMITE DE JUMELAGE	: A SASBACHWALDEN
:	:	: DU JUMELAGE	:	:
:	DIM 12	: 25 <sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE	: COMITE DE JUMELAGE	: A SASBACHWALDEN
:	:	: DU JUMELAGE	:	:
:	LUN 13	: FETE DES MULINS	: COMMUNE LIBRE DES	: HAMEAU DES MULINS
:	:	:	: MULINS	:
:	MAR 14	: CONCOURS DE BOULES	: SOCIETE DE BOULES	: BOULODROME
:	:	: COUPE J.C.RUET	:	:
:	:	: CEREMONIE 14 JUILLET	: MUNICIPALITE	:
:	SAM 18	: CONCOURS PETANQUE	: CLASSES EN "2"	: BOULODROME
:	DIM 19	:	:	:
:	SAM 25	: CONCOUR PETANQUE	: FOOT-BALL CLUB	: BOULODROME
:	:	: CONCOURS PETANQUE	: ECOLE DE ST JOSEPH	: ST JOSEPH
:	DIM 26	:	:	:
:	AOUT	.....	.....	.....
:	SAM 1	: CONCOURS DE PETANQUE	: CLASSES EN "1"	: BOULODROME
:	DIM 2	: CONCOURS DE BOULES	: INTERCLASSES	: BOULODROME
:	VEN 7	: CONCOURS PETANQUE	: COMITE DE JUMELAGE	: BOULODROME
:	SAM 8	: GRAND PRIX CYCLISTE	: COMITE CYCLISTE	:
:	:	: CRU MORGON	:	:
:	DIM 9	: VOGUE	:	:
:	LUN 10	: CONCOURS DE BOULES	: SOCIETE DE BOULES	: BOULODROME
:	:	: CRU MORGON	:	:
:	VEN 14	: CONCOURS PETANQUE	: COMITE CYCLISTE	: BOULODROME
:	SAM 15	:	:	:
:	DIM 16	:	:	:
:	SAM 22	: CONCOURS PETANQUE	: CLASSES EN "4"	: BOULODROME
:	DIM 23	:	:	:
:	SAM 29	: CONCOURS DE BOULES	: SOCIETE DE BOULES	: BOULODROME
:	:	: CHALLENGE PASSOT	:	:
:	DIM 30	: CONCOURS PETANQUE	: ARCHERS GRAPPE VILL.	: BOULODROME
:	SEPTEMBRE	.....	.....	.....
:	SAM 5	:	:	:
:	DIM 6	:	:	:
:	SAM 12	:	:	:
:	DIM 13	:	:	:
:	SAM 19	:	:	:
:	DIM 20	:	:	:
:	SAM 26	:	:	:
:	DIM 27	:	:	:
:	:	:	:	:

:	:	:	:	:
:	:	:	:	:
:	<u>OCTOBRE</u>	:	:	:
:	SAM 3	:	:	:
:	DIM 4	:	:	:
:	SAM 10	:	:	:
:	DIM 11	:	:	:
:	SAM 17	:	:	:
:	DIM 18	:	:	:
:	SAM 24	:	:	:
:	DIM 25	:	:	:
:	SAM 31	:	:	:
:	<u>NOVEMBRE</u>	:	:	:
:	DIM 1	:	:	:
:	SAM 7	: BAL	: FOOT-BALL CLUB	: SALLE DES FETES
:	DIM 8	:	:	:
:	MER 11	: PRESENTAT. CRU MORGON:	: SYNDICAT VITICOLE	: CAVEAU
:	:	: EXPOSITION	: CERCLE BUTINIÈRE	: SALLE DES REUNIONS
:	:	: FOIRE COMMERCIALE	: MUNICIPALITE	: RUES DU VILLAGE
:	:	: CEREMONIE 11 NOVEMB.:	: MUNICIPALITE	:
:	:	: EXPOSITION	: A.C.A.V.	: SALLE DES FETES 2 <sup>è</sup> P:
:	:	: STAND	: PARTI COMMUNISTE	: SALLE DES FETES 1 <sup>è</sup> P:
:	SAM 14	:	:	:
:	DIM 15	:	:	:
:	VEN 20	: CONCOURS DE BELOTE	: CONSEIL DE PARENTS	: SALLE DES FETES
:	:	:	: D'ELEVES	:
:	SAM 21	:	:	:
:	DIM 22	: THE DANSANT	: DONNEURS DE SANG	: SALLE DES FETES
:	:	: CONCOURS DE BELOTE	: ECOLE DE ST JOSEPH	: ECOLE DE ST JOSEPH
:	SAM 28	:	:	:
:	DIM 29	:	:	:
:	<u>DECEMBRE</u>	:	:	:
:	SAM 5	: SOIREE CHOUROUTE	: SOU DES ECOLES	: CAVEAU
:	DIM 6	: CONCOURS INTERNE TIR:	: ARCHERS GRAPPE VILL.	: SALLE DES FETES
:	:	: A L'ARC	:	:
:	SAM 12	:	:	:
:	DIM 13	: LOTO	: DONNEURS DE SANG	: SALLE DES FETES
:	MER 16	: ARBRE DE NOEL	: DONNEURS DE SANG	: SALLE DES FETES
:	VEN 18	: ARBRE DE NOEL	: ECOLE	: SALLE DES FETES
:	:	: ARBRE DE NOEL	: HALTE GARDERIE	: SALLE DES FETES
:	SAM 19	: ARBRE DE NOEL	: ECOLE DE ST JOSEPH	: ECOLE DE ST JOSEPH
:	DIM 20	: LOTO	: COMITE D'ENTRAIDE	: SALLE DES FETES
:	SAM 26	:	:	:
:	DIM 27	:	:	:

\* Les réunions du CERCLE DE LA BUTINIÈRE ont lieu le dernier JEUDI de chaque mois à la SALLE DES FETES et le deuxième MARDI de chaque mois à la SALLE DES REUNIONS.

\* Les réunions du COMITE D'ENTRAIDE ont lieu le premier JEUDI de chaque mois à la SALLE DES SOCIETES.

\* Les cours de YOGA ont lieu le MARDI APRES-MIDI à la SALLE EMILE DE VILLIE.

\* Le PERCEPTEUR tient sa permanence le deuxième JEUDI de chaque mois à la SALLE DES REUNIONS.

\* La CAISSE DE MUTALITE SOCIALE AGRICOLE DU RHONE tient sa permanence le troisième JEUDI de chaque mois au CENTRE MEDICO-SOCIAL.

\*\*\*\*\*

# ETAT CIVIL 1990

## ILS SONT ARRIVES PARMIS NOUS :

BULLIAT Maxime	10 Janvier
PERES Quentin Bernard	18 Février
LE BORGNE Adeline	25 Mars
SERVAGE Guillaume Henri	25 Mars
POLLET Laurine Aline	3 Avril
LARGE Cindy	29 Avril
FRAY Marine	5 Mai
GOUJON Aurélien	31 Mai
MARCHAND Quentin Jean Michel	10 Juin
SAVOYE Aurélien Georges André	22 Août
CHAMBON Audrey	26 Août
COIN Clément	13 Septembre
FOILLARD Laure	29 Septembre
LARGE Romain Jean Rolland	1 Octobre
GUIGNIER Thomas	6 Octobre
LAPIERRE Anne	11 Novembre
GRILLET Blandine	17 Novembre

## ILS SE SONT UNIS :

SABLY Bernard et MORELLO Nadine	19 Mai
BERGERON Patrick et ROBIN Marielle	21 Juillet
DUCROUX Jean-Pierre et DUJARDIN Françoise	11 Août
LOUP Yves et CHAVY Martine	18 Août
GAUDET Jean-Michel et RAMPON Pascale	25 Août
ROUX Thibault et COLRAT Eve	25 Août
VILLARD Jean-François et GOUYER Jocelyne	1 Septembre
LATORRE SANCHEZ Philippe et MORIN Christine	22 Septembre
SOUDIEUX Prosper et DOMINIQUE Jeanne	1 Décembre
CHAMBOST Marc et LAREPE Evelyne	22 Décembre

## ILS NOUS ONT QUITTES :

BRIDAY Marie Clémence veuve DEPRE	4 Février
ANTOINE Juliette veuve CARTILLIER	8 Février
DESCOMBES Marie-Louise veuve DESHAYE	26 Avril
VERSAUD Marie-Louise veuve LACOQUE	9 Mai
GAUTHIER Gérard	7 Juin
POTTEZ Romain	10 Juin
PERRACHON Louis	30 Juin
NESME Roger Marcel	11 Juillet
CHEMARIN Félix	15 Juillet
MARTHOU Antoine veuve GAUDET	4 Août
PIGNARD Claudius Louis	4 Septembre
DUFOUX Eugénie veuve BIGOT	30 Septembre
CHADEBECH Marie Pierrette div. FLECHET	30 Septembre
CHARNAY Maria Lina	5 Octobre
CHAGNY Joseph	8 Octobre
FERRAUD Louis	29 Octobre
DESCOMBES Gabriel Marc	5 Décembre
AUFRANC René	11 Décembre
LIBOUDAN Mélanie épouse DESCOMBES	20 Décembre

# VIE ASSOCIATIVE & SCOLAIRE

## HALTE-GARDERIE

Le 1er octobre 1984, la halte-garderie ouvrait ses portes. Les heures d'ouverture ont été aménagées pour répondre aux souhaits des familles. Devant la demande croissante de ces dernières, les locaux qui jusqu'alors suffisaient, ne permettent plus d'accueillir nos bambins dans de bonnes conditions.

Après plusieurs rencontres avec la municipalité, celle-ci nous a promis des locaux plus spacieux dans un avenir proche. Ce qui permettra d'améliorer les conditions de travail du personnel et de faciliter les jeux d'éveil pour les petits et les activités manuelles pour les plus grands.



Nous remercions toutes les personnes qui par leur bénévolat aident à la surveillance des enfants dans le parc ou à la sortie de l'école et parfois même aux repas de midi.

Merci aussi à ceux et celles qui font dons de jouets ou linge (draps, torchons, etc...).

Les personnes nouvellement installées dans notre commune qui ont un problème de garde pour leurs jeunes enfants peuvent téléphoner au : 74.69.13.22, pour avoir plus de renseignements tous les jours sauf samedis et jours fériés.



# CHORALE «IN VINO MUSICA»

150 CHORISTES POUR FETER  
NOTRE PREMIER LUSTRE

Cette année 90-91 a été marquée pour nous par un travail très important, puisque nous préparions notre concert annuel qui a eu lieu les 25 et 26 mai 1991 pour fêter notre 1er lustre.

Concert en deux temps, au cours duquel nous avons proposé le samedi soir, notre propre répertoire et dimanche après-midi, quelques petites surprises telles que : une exposition à la salle des fêtes, des chants au détour des allées du parc ...(que de promeneurs ravis et étonnés !)...

Puis le clou de la soirée : un concert commun avec les chorales de BELLEVILLE et ST ETIENNE DES OULLIERES qui réunissait en final pas moins de 150 choristes.

Quelques jours de repos et c'était déjà la fête de l'UCOL à Fleurie, pour laquelle nous assurions le spectacle en soirée, accompagnés d'un groupe de saxophonistes.

Un entr'acte bien mérité : notre repas du 5 juillet au restaurant : "Le Morgon" !

Nous avons aussi participé à l'organisation de la randonnée pédestre au profit de la Ligue contre le cancer : vous avez pu nous rencontrer derrière une buvette (pour servir à boire aux marcheurs!) ou pour aider au classement de l'arrivée.



Nous voici donc à la rentrée 91-92, avec trois prestations au caveau, lors de réceptions de groupes Kazakhs pour lesquels nous avons interprété nos plus beaux chants beaujolais !

Mais nous avons aussi des projets : la préparation bien sûr de notre concert annuel, mais ... nous n'en dirons pas plus... Venez nous écouter, Samedi 20 juin à l'église de VILLIE-MORGON ! Notre projet le plus immédiat se présente sous la forme d'un petit voyage, le temps d'un week-end, pour charmer nos hôtes en pays Vaudois. Ces amis Suisses nous ont en effet demandé de participer à leur concert le 1er février et nous irons donc porter nos chants et le Beaujolais au-delà des frontières ! C'est dans le prochain bulletin que nous pourrons vous donner de plus amples détails sur cette promenade en Helvétie.

Autre projet : au printemps 92, un échange choral avec Sasbachwalden. En effet, nous chanterons ici et en Allemagne et fêterons ainsi le 25ème anniversaire du jumelage entre les deux communes.

Nous vous rappelons que la chorale est ouverte à tous et que nous serions heureux de compter dans nos rangs quelques voix masculines supplémentaires ; il n'est pas besoin pour cela de connaître le solfège, ni le chant, simplement une bonne assiduité aux répétitions.

Présidente : Yvette AUPOL  
Président-Adjoint : Roger DUMORD  
Secrétaire : Marie-Antoinette CIMETIERE  
Secrétaire-Adjointe : Cécile PIGNARD  
Trésorière : Michèle LAUT  
Trésorière-Adjointe : Elise LABRUYERE  
Archivistes : Félix GAY et Claude GAGET  
Direction Musicale : Daniel CHAMBARD  
1er prix de tuba au conservatoire de PARIS.

REPETITIONS, SALLE EMILE DE VILLIE  
A 20H30, GENERALEMENT LE MARDI

## ASSOCIATION DES FAMILLES

Vu le nombre insuffisant de personnes réellement intéressées par le mouvement familial à Villié-Morgon, l'association des familles n'a pas été en mesure de renouveler son bureau pour 1991.

Madame G.BRISSON, présidente depuis 1984, est démissionnaire et l'association arrête toute activité en attendant que de nouvelles familles s'organisent pour créer à nouveau un bureau et élire un président. L'association n'est cependant pas dissoute et le mouvement familial est représenté par Monsieur Jean BARITEL au bureau d'aide sociale.

Madame BRISSON et Madame MICHEL remercient Monsieur le Maire, le conseil municipal et le secrétariat de la mairie de leur constante bienveillance et coopération pendant ces 7 dernières années.

# UNION DES RETRAITES & DES PERSONNES AGEES

Cette année 1991 a connu du changement dans le bureau de l'association de l'Union des Retraités.

Monsieur Lacoque Maurice a, pour des raisons de santé, laissé la présidence à Monsieur Dupré Pierre élu à l'assemblée d'avril.

Après le décès de notre regrettée secrétaire Madame Bigot, c'est Madame Dalla-Lana de Morgon qui a été désignée à ce poste.

L'assemblée générale annuelle a eu lieu le vendredi 22 novembre 1991. Un grand nombre d'adhérents étaient présents. Monsieur Gauthier, maire, a présidé une partie de cette réunion avec le nouveau bureau. Des questions importantes ont été débattues sur le sort des retraités et sur l'organisation du congrès départemental qui se tiendra le 24 avril 1992 à Villié-Morgon.

La réunion s'est terminée par le verre de l'amitié et des gâteaux dans une très bonne ambiance.

Voici la composition du bureau :

Président d'Honneur	: Aimé BRIDET
Président	: Pierre DUPRE
Vice-Président	: Jean CHAVY
Secrétaire	: Odette DALLA-LANA
Trésorier	: Armand VIVIAND
Trésorier adjoint	: Edmond LORON

## COMITE CYCLISTE

1 = 4

Cette année le comité cycliste a reconduit toutes ses manifestations.

Pourquoi 1 = 4 ? parce que l'équipe du comité cycliste s'est mise en quatre pour organiser un Grand Prix !

En effet, ce n'est pas moins de 4 manifestations qu'il a fallu assurer, à savoir :

- un concours de tarot et de belote au mois de février,
- le grand prix bien sûr,
- le concours de pétanque du mois d'août qui a rassemblé un nombre record de joueurs pour préparer la saison 92,
- sans oublier une arrivée du Tour du Beaujolais au mois de juin.

Le Président	: DUPRE Roger,
Le Secrétaire	: BARITEL J.Paul,
Le Trésorier	: Brun J.Louis.



Le comité cycliste tient à remercier toutes les personnes qui ont contribué au succès du Grand Prix cycliste du cru Morgon : Entente Cycliste Beaujolaise, donateurs de coupes, de bouteilles, de primes et de dons en tous genres ainsi que les pompiers et vigiles qui ont assuré la sécurité des coureurs. Merci au cru Morgon et à tous, bénévoles, artisans, commerçants, vignerons.

Un grand merci aussi à Madame Bulliat qui remet chaque année deux magnifiques coupes en souvenir de son fils Christian et de son mari Georges tous deux trop tôt disparus.

## VEUVES CIVILES - CHEFS DE FAMILLES

Notre association implantée dans les 13 communes du canton de Beaujeu, se veut avant tout un centre d'information, d'aide et de défense de toutes les veuves sans attachement politique ou religieux.

Si nous apportons une grande importance à la lutte anti-solitude, nous ne voulons pas être considérées comme un centre de loisirs ou une agence de voyage ! Les clubs du 3ème âge sont là pour cela.

Il y a à Villié, une centaine de veuves, qu'elles sachent que nous sommes entièrement à leur disposition.

Madame Lucienne Lapiere nous représente à Villié et Madame Odile Cadot au titre du canton. Tél. : . 74.04.25.46

ASSOCIATION DES VEUVES CIVILES, CHEFS DE FAMILLES,

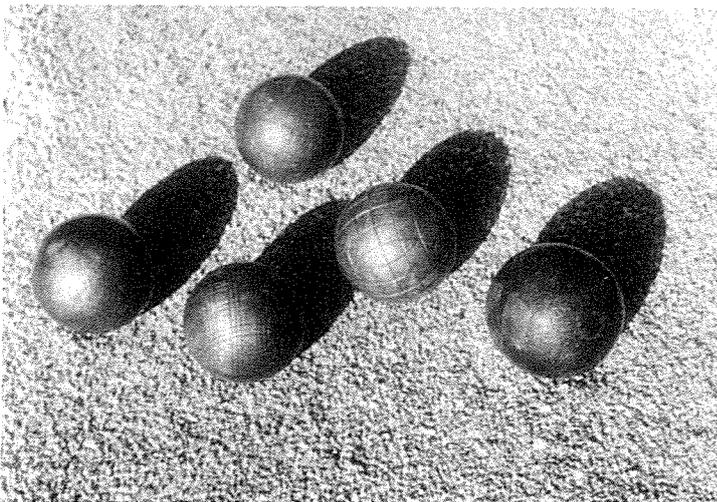
277 rue Paul Bert - 69003 Lyon

72-33-10-50

# A.S. BOULISTE

Au moment du bilan 1991 et avant la campagne 1992, l'A.S. Bouliste croit de son devoir d'informer nos concitoyens sur l'évolution du boulodrome depuis 1988 et sur les services rendus par la salle aménagée ces dernières années.

Lors de l'édification de l'hôtel "Le Villon" est apparue la nécessité de construire un mur de soutènement pour retenir les remblais apportés par le nivellement du terrain. Tout logiquement, la municipalité en a profité pour élargir sensiblement l'emplacement de l'ancien "préau" et construire une salle avec, en annexe, une petite cuisine et un local servant de réserve. L'ensemble fut livré nu à la société de boules.



Alors ce fut aux boulistes de jouer, non seulement aux boules, mais aussi du rabot, de la scie, du pinceau, de la lampe à souder, de la truelle etc... Et en 4 ans, ils ont fabriqué le bar, les tables, aménagé la cuisine et la réserve, peint les grilles, les porte-manteaux, les bancs etc... La société a acheté les chaises, l'armoire à trophées, les réfrigérateurs, les armoires de cuisine, la rampe à gaz. Elle a financé la construction d'un deuxième

auvent, l'aménagement électrique de la buvette et de la sortie, le bétonnage devant la salle. Elle a même fait construire une superbe "pissotière" qui sera inaugurée incessamment et peut-être même avant sous la haute autorité de nos amis de Clochemerle !

Pour donner une idée des efforts financiers de la société (le bénévolat n'étant pas évalué) il y a lieu de noter qu'au cours des quatre dernières années les dépenses d'investissement se sont chiffrées à 116 400 francs. La participation des usagers du boulodrome et de la salle (sociétés locales ou extérieures pour pétanque, particuliers, séminaires etc...) en couvre environ 50%, l'activité de la société devant couvrir l'autre moitié.

La salle et le boulodrome sont de plus en plus demandés. D'autres sociétés boulistes, des comités d'entreprises en font le but pour leurs sorties annuelles, ce qui amène des touristes à Villié-Morgon. L'A.S. Bouliste fait beaucoup d'efforts pour bien accueillir les visiteurs, offrant toujours le vin d'honneur (un Mâcon blanc le matin, un Morgon l'après-midi). Comme le préposé à la réception le faisait remarquer à la société de Vichy, conduite par le président national Pierre Degoutte "nous ne sommes pas chauvins, à Villié, nous vous offrons du Mâcon blanc, celui-ci répondit " A Vichy non plus! lorsque vous viendrez nous voir, nous vous recevrons à la St Yorre!". Ce qui explique peut-être le peu d'empressement des Villiatons à se rendre dans la station thermale !

Chaque vendredi, la salle est le lieu de rendez-vous des "anciens" qui viennent taper le carton (belote ou tarot), comme aux veillées d'autrefois.

Et bien évidemment, l'A.S.Bouliste organise chaque année de nombreux concours officiels, toujours complets à 2 ou 3 quadrettes ou doublettes près - ce qui est un tour de force ! - de nombreux concours de sociétaires et le traditionnel concours des classes.

Celui de 1991 vit la victoire de la quadrette de la classe 37, composé du Président Descaillot (noblesse oblige !), du Maire des Mulins, Julien Manin, de E.Fayard et A.Baratin. La première dame fut Madame Francis Tomatis, la quadrette la plus âgée, celle composée de R.Bézé, M.Lathuillère, P.Dupré et F.Thomas (classe en 1, 290 ans à eux 4). Notre ami Marcel Lathuillère ne sera plus là pour défendre son titre, notre ami Marcel qui avait tant oeuvré bénévolement pour l'aménagement du local, qui participait si fidèlement à toutes les activités de la société. Le meilleur hommage à lui rendre, comme celui à rendre à nos autres disparus, sera d'être plus nombreux encore en 1992 et notamment au concours des classes (dimanche 2 août 1992) et de continuer à travailler pour maintenir les traditions d'accueil et d'amitié dans notre Beaujolais.

## LA BUTINIÈRE

Le Cercle de la Butinière est une association de personnes âgées de Villié-Morgon qui existe depuis 1977.

### BUREAU

Président d'Honneur : Mr André GAUTHIER - Maire  
Président Fondateur : Mr Paul JOMAIN  
Présidente : Mme Lucienne BASSETI  
Trésorier : Mr Georges CHAGNY  
Trésorière adjointe : Mme Anna PERNALON  
Secrétaire : Mme Marie-Louise GERMAIN

### MEMBRES

Mr Jean-Pierre AUFRANC - Mr Louis BOREAS  
Mme Jeanne GAUTHIER - Mme Marthe BOREAS  
Mme Marie-Louise JOMIN - Mme Germaine CHAVY

NOMBRE D'ADHERENTS : 87

### NOTRE BUT

- Aider et grouper les aînés, en toute amitié, les distraire et leur procurer des loisirs. Venir, parler, passer un moment agréable au cercle, briser leur solitude et retrouver le sourire pour donner le vrai visage des retraités.

### ACTIVITES DE L'ANNEE

- réunion mensuelle - dernier jeudi du mois
- réunion de bureau - deuxième mardi du mois
- trois voyages repas
- films - conférences - causeries
- vente - exposition
- promenades pédestres - rencontres avec d'autres clubs du canton inter-villages
- prêt de livres

NOUS SERONS TOUJOURS HEUREUX D'ACCUEILLIR DE NOUVEAUX ADHERENTS

## A.S.L.V.M. - BASKET

La saison 1991-1992 est déjà bien engagée pour les onze équipes évoluant en UFOLEP et FFBB, et nous pouvons remarquer de très bons résultats pour ce début de saison.



Le bilan de la saison dernière fut assez moyen dans l'ensemble, les vétérans, les séniors I gagnent la coupe du Beaujolais ainsi que les benjamines qui remportent également les finales départementales UFOLEP. En FFBB, les cadettes terminent deuxième dans le championnat du Rhône, les benjamins se sont inclinés face à Villeurbanne en demi-finale.



Il est à noter que plusieurs sponsors apportèrent leur soutien avec l'octroi d'un jeu de maillots. Nous remercions : les Ets Jacquet, Soufflet Vigne et le Petit Boucher.

Cette saison, l'Hôtel du Parc (Josette et André Bonjour) équipera en maillots les vétérans.

Si vous désirez pratiquer ce sport, vous pouvez prendre contact avec les entraîneurs :

- |                            |   |
|----------------------------|---|
| - Poussins                 | : MONNET J.Luc, COLLONGE Eric.  |
| - Poussines                | : GAGET Mickael, SORNAY Christophe.   |
| - Benjamins                | : CINQUIN Jean-Louis.   |
| - Benjaminses              | : RUET Agnès.   |
| - Minimes masculins        | } BOULAND Patrick.  |
| - Minimes féminines        |   |
| - Seniors filles, cadettes | : GEOFFROY Vincent.   |
| - Seniors cadets           | : GRANDJEAN Christian qui vient d'un club voisin, il est également arbitre. |

Un appel est lancé aux supporters pour venir encourager nos équipes lors des matches à la salle des sports, le samedi après-midi pour les jeunes et le dimanche pour les seniors.

## ARCHERS

PREMIER CONCOURS OFFICIEL DE NOS ARCHERS :  
LE SAMEDI 6 JUILLET 1991 AU PARC DE ZÉLICOURT

Un évènement d'importance s'est déroulé sur notre commune et au sein du club "les archers villiatons". Celui-ci a effectué son premier concours officiel, qualificatif pour les championnats de France le 6 juillet 1991, lourde charge en organisation et préparation. Le tir Beursault est une tradition du nord de la France : deux cibles noires et blanches se font face à 50m de distance l'une de l'autre. Chaque archer tire une flèche dans un sens, va la récupérer et inverse son tir. A chaque passage les scores sont relevés. Au total 40 fois, l'archer répètera la manoeuvre.



La saison 1990-91 a été fertile en évènements :

- mardi 29 janvier : tir à l'oiseau et voeux du Président.
- dimanche 10 mars : participation des archers à la journée des sentiers pédestres.
- dimanche 18 mars : coupe du capitaine, toujours à la salle des fêtes.

Week-end de la Pentecôte consacré au "tir chasse" dans la Drôme.

- 6 juillet : concours Beursault au Parc de Zélicourt.

Présence des archers sur la foire du 11 novembre 1991.

Nous remercions l'ensemble des parents et des bénévoles qui chaque semaine s'occupent d'entraîner nos jeunes archers.

#### BUREAU

- Président d'honneur : Martial VERNAY
- Président : Joël TEYSSIER
- Vice-Président : Jean-Claude HUMBERT
- Secrétaire : Eliane TEYSSIER
- Secrétaire Adjoint : Robert DURAND
- Trésorier : Jean-François DURAND
- Trésoriers Adjoints : Pascale HUMBERT  
Pascal CHEVILLON

#### JOURS D'ENTRAINEMENT

MARDI de 18H à 19H pour les jeunes.  
19H à 22H pour les adultes.

l'hiver : salle des fêtes.  
l'été : "les Micouds".

Joël et Eliane TEYSSIER  
Tél. : 74-69-16-56.

#### RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

**Permanence sociale** : jeudi 9h à 12h.

**Permanence P.M.I.** (Protection Maternelle Infantile)  
Consultation d'enfants 0 à 6 ans  
2ème mercredi du mois à 10h.

**Permanence M.S.A.** (Mutualité Sociale Agricole)  
2ème et 4ème jeudi du mois de 10h à 11h.

**Contrôleurs M.S.A.**  
3ème jeudi du mois le matin.

**Secrétariat Santé Scolaire**  
lundi de 9h à 12h.

# DONNEURS DE SANG

IL FAUT PERSEVERER,  
IL FAUT CONTINUER...



Annuellement, au moins 1 million de personnes, qu'elles soient malades, accidentées, opérées, greffées reçoivent quelques flacons de sang.

Pour que ces personnes puissent être soignées, il faut au départ que des hommes et des femmes en bonne santé fassent don de leur sang.

Donner son sang n'est pas un acte héroïque, c'est un geste humanitaire, que toute personne entre 18 et 65 ans peut faire une ou plusieurs fois par an.

Après la terrible tempête qui s'est abattue sur la transfusion, démobilisant ceux qui hésitaient,

tous les militants du DON DU SANG DOIVENT REAGIR : "il faut persévérer, il faut continuer".

Notre association locale compte 109 amicalistes. Son bureau est composé comme suit

- Président : Gérard PITAUD
- Vice-Président : Pierre MENICHON
- Trésorière : Denise BOULAND
- Trésorière-adjointe : Jeanine MONNET
- Secrétaire : Andrée CINQUIN
- Secrétaire-adjointe : Christiane SORNAY

Elle propose plusieurs activités dans l'année :

- Un voyage au début de l'été,
- Un repas en fin d'année offert aux anciens donateurs,
- L'arbre de Noël,
- Et un loto en décembre, dont cette année une partie de la recette sera versée à la recherche contre le cancer.

VENEZ NOMBREUX PARTICIPER AUX COLLECTES DE 1992 DONT VOICI LES DATES:

- 12 février,
- 13 mai,
- 12 août,
- 18 novembre,

## RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

### MAIRIE

Horaires d'ouverture des bureaux :

Lundi : 13h à 17h30  
Mardi à jeudi : 8h à 12h - 13h30 à 17h30  
Vendredi : 8h à 12h - 13h30 à 16h30  
Samedi : 8h à 12h

## QUAD CENTRE EDUCATIF MOTO-QUAD

L'association "MOI, J' ME PILOTE", dont le but essentiel est de former les jeunes à leur futur rôle d'usager de la route, a vécu sa première année.

### BILAN

Quelques 350 enfants ont partagé la vie du centre depuis le mois de mars : en stages, en licenciés ou en journées découverte. L'enseignement dispensé est avant tout le pilotage de l'engin mécanique, sa bonne connaissance, en un planning de travail progressif et complet. Les moniteurs, reconnaissons-le, ont été comblés par la rapidité d'acquisition et la passion de leurs élèves. Ceux-ci viennent de tous horizons ainsi que des départements limitrophes.



### L'AVENIR

Sans le partenariat, le centre ne pourrait exister, les tarifs pratiqués étant au plus bas. Nous remercions très sincèrement : la MUNICIPALITE, GROUPAMA et son agence locale, BOIS SERVICE BEAUJOLAIS à Belleville, YAMAHA à Villefranche, Les établissements BERNARD, les MORGONNIERS, L'UCOL, le SOU DES ECOLES.

A l'heure où la "une" des journaux titre sur la mise en place d'un brevet de conduite pour les cyclomoteurs, les responsables du centre ne peuvent s'empêcher de sourire : leur plus jeune adhérent (quatre ans et demi) est déjà formé et des adolescents viennent suivre un stage avant de se lancer sur leur cyclomoteur.

Alors pour l'avenir proche, un seul voeu : que ce type d'action se multiplie sur le terrain au travers d'associations et que celles-ci soient reconnues puis aidées. Car, pour l'instant, la devise absolue reste bel et bien : système D. Or, la formation précoce n'est-elle pas le meilleur moyen de rendre les adultes de demain responsables et efficaces ?

### APPEL

Le centre accueillerait volontiers deux ou trois bénévoles pour alléger le travail conséquent nécessaire à son bon fonctionnement. Attention : motivation impérative. Formation assurée par les moniteurs du centre et par stage national.

# SYNDICAT VITICOLE



Notre association de producteurs remplit deux fonctions bien distinctes. Dans d'autres communes deux structures avec deux conseils d'administration assument les mêmes rôles. De ce point de vue, Villié-Morgon a mis en place une organisation quelque peu originale.

La première mission est strictement syndicale. Elle consiste à défendre nos intérêts et à gérer notre appellation morgon. La défense passe par des actions parfois un peu spectaculaires comme, par exemple le refus de payer la totalité de nos cotisations sociales. La gestion de l'appellation consiste en particulier, à proposer des conditions de productions optimales pour défendre la qualité de nos vins.

Le deuxième aspect du rôle de notre organisation est sans doute celui qui nécessite le plus d'énergie. Il est symbolisé par notre caveau. Il s'agit, en fait, de l'ensemble des actions que nous entreprenons pour assurer la promotion de nos vins et pour faire croître, toujours plus, la renommée de notre appellation.

Tout ce travail constitue un vaste chantier, auquel s'emploie un conseil d'administration de 35 membres, élus démocratiquement tous les trois ans. Le service et le bénévolat sont de règle ; ce n'est pas toujours facile. Et pourtant, c'est notre seule façon de travailler et d'avancer.

Il faut remercier ceux qui portent le poids du quotidien et qui s'investissent totalement dans les tâches souvent obscures et ingrates.

Nous avons un conseil d'administration qui, si l'on écarte deux ou trois membres, dont je suis, est jeune. Il est absolument nécessaire que de nouveaux adhérents viennent nous rejoindre pour renforcer les rangs et dynamiser notre association de producteurs. Parfois cela coûte en temps et en énergie. Il est quelquefois également nécessaire de faire preuve d'un peu de compréhension. Le travail collectif demande parfois d'oublier sa susceptibilité avant d'arriver à la réunion.

Nous devons continuellement nous renouveler et faire preuve d'imagination. Mais il faut savoir qu'en contrepartie toute initiative nouvelle coûte en temps et demande des bonnes volontés. D'une certaine manière les idées ne manquent pas et nous travaillons pour l'avenir. J'en veux pour preuve l'aménagement prochain, d'une nouvelle salle de réunion et de réception destinée aux groupes restreints de visiteurs. Notre confrérie connaît un net succès et grâce à elle le nombre des ambassadeurs de notre vin augmente. Certains défenseurs de notre appellation se trouvent bien au-delà des océans.

Le Morgon'âge fait également partie des actions que nous menons. Cette garantie est bien ressentie par nos clients. De plus elle nous incite à sans cesse améliorer la qualité de notre production.

Ces quelques exemples donnent une bonne idée des directions dans lesquelles nous travaillons. Ils montrent que l'équipe syndicale n'a pas les deux pieds dans le même sabot et qu'avec toujours plus de mobilisation nous sommes armés pour défendre nos vins et notre profession.

# CONSEIL DE PARENTS D'ÉLÈVES

Le Conseil de Parents d'Elèves a procédé au renouvellement de son conseil d'administration ; Jean-Pierre Chevalier n'ayant plus d'enfants scolarisés à Villié-Morgon ne peut plus, selon les statuts, assurer sa fonction de trésorier.

## NOUVEAU BUREAU

- Président : Michel LONGEPIERRE
- Vice-Président : Christian RENOUVIER
- Trésorier : Roger DOMINGUEZ
- Trésorier Adjoint : Pascal BUIS
- Secrétaire : Marie-Eliane MICHEL
- Secrétaire Adjointe : Marie-Antoinette CIMETIERE

Cette année, le Conseil de Parents d'Elèves a reconduit avec succès ses manifestations :

- 54 doublettes au concours de belote le 16 novembre 1990,
- 48 doublettes au concours de pétanque le 1er juin 1991.

Les bénéficiaires ont été largement redistribués dans nos écoles.

- ANATEP, assurance transports scolaires	1 010,00
- Somme versée au foyer socio-éducatif du collège	3 000,00
- Cinéma de Noël, écoles primaire et maternelle	1 200,00
- Achat K7 vidéo, 3 crayons optiques, papier pour imprimante à l'école primaire	1 118,28
- Achat d'un mini-trempolin, d'un mini-trempoline, câble pour le saut... pour l'école maternelle	1 668,00
- Participation du CPE à la classe nature de Giron	<u>4 251,85</u>
	12 248,13

## RESULTATS DES ELECTIONS

- Elus au conseil d'administration du collège :

M.Claude MONCHARMONT	Marie-Jo DUPRE
Bernard PICHET	Martine JAMBON
M.Eliane MICHEL	Eliane TEYSSIER

- Elus au conseil d'école, école primaire :

Christian RENOUVIER  
M.Eliane MICHEL  
Michel LONGEPIERRE

- école maternelle :

Pascal BUIS  
Gérard Bélaïd

Si vous avez un problème, n'hésitez pas à contacter les personnes élues. Elles sont là pour vous renseigner et vous aider.

Contrairement à beaucoup d'écoles dans le Rhône, nous avons la chance de ne pas avoir de problèmes d'effectifs. L'école a besoin de tous. SACHONS LA PRESERVER.

## TABLE DES MATIERES

- MOT DU MAIRE.....	1
<b>VIE MUNICIPALE</b>	
- BUDGET.....	2
- LE BEAUJOLAIS EST-IL UN DESERT CULTUREL.....	6
- BIBLIOTHEQUE.....	7
- FOOTBALL.....	8
- LE CCAB QU'Y A-T-IL DERRIERE CE SIGLE ?.....	9
- FLEURISSEMENT.....	11
- PLAN DU VILLAGE.....	12
- LE LOTISSEMENT DU PRE JOURDAN.....	13
- EROSION DES TERRES.....	13
- AIDE FINANCIERE A L'AMENAGEMENT DE LOGEMENTS D'HABITATION.....	14
- CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 1992.....	15
<b>ETAT CIVIL 1990.....</b>	<b>18</b>
<b>VIE ASSOCIATIVE &amp; SCOLAIRE</b>	
- HALTE-GARDERIE.....	19
- CHORALE "IN VINO MUSICA".....	20
- ASSOCIATION DES FAMILLES.....	21
- UNION DES RETRAITES ET DES PERSONNES AGEES.....	22
- COMITE CYCLISTE.....	22
- VEUVES CIVILES - CHEFS DE FAMILLES.....	23
- A.S.BOULISTE.....	24
- LA BUTINIERE.....	25
- A.S.L.V.M BASKET.....	26
- ARCHERS.....	27
- DONNEURS DE SANG.....	29
- QUAD.....	30
- SYNDICAT VITICOLE.....	31
- CONSEIL DE PARENTS D'ELEVES.....	32
<b>RENSEIGNEMENTS PRATIQUES.....</b>	<b>10-28-29</b>